

09 juil 2010 -15:53

Appartient à Conseil des ministres du 9 juillet 2010

## AFCSA

Attribution de l'adjudication publique relative aux encéphalopathies spongiformes transmissibles pour le compte de l'AFSCA

Attribution de l'adjudication publique relative aux encéphalopathies spongiformes transmissibles pour le compte de l'AFSCA

Sur proposition de Mme Sabine Laruelle, ministre de l'Agriculture, le Conseil des ministres a donné son accord à l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) pour l'attribution de l'adjudication publique relative à l'enlèvement d'échantillons E.S.T. sur le territoire belge, la réalisation d'analyses E.S.T. dans des laboratoires agréés et le rapportage des résultats.

Cette adjudication est attribuée aux quatre firmes suivantes : Eurofins, Quality Partner, Ecce et Chemiphar.

(\*) E.S.T. = Encéphalopathies spongiformes transmissibles

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des  
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de  
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>